

Transport à la demande - TAD

Quelques que soient vos raisons de ne pas rouler en voiture (***pas le permis de conduire, pas de véhicule, le vôtre est en panne, vous n'avez pas envie de chercher une place pour vous garer à Grenade,***), vous pourrez quand même vous rendre à Grenade grâce au transport à la demande, ou TAD.

En effet, afin de compléter les lignes de bus Arc-en-ciel, la CCSG a créé ce service, qui fonctionne depuis septembre 2013, en partenariat avec le Conseil départemental.



[1]

■ Le principe

Un minibus vient chercher à leur domicile les personnes qui ont réservé pour les emmener à Grenade, puis les ramène, quelques heures plus tard, devant chez elles !

Ce service est assuré par un transporteur local, les Taxis PRATVIEL. Il fonctionne deux demi-journées par semaine, le **mercredi après-midi** et le **samedi matin**, à destination de Grenade.

■ Comment réserver ?

Les réservations se font jusqu'à 18h le mardi pour un déplacement le mercredi et jusqu'à 18h le vendredi pour un déplacement le samedi auprès des **Taxis PRATVIEL 06 33 19 01 81**.

■ Pour qui ?

Le TAD n'est pas réservé à une catégorie de public, il est ouvert **à tous les habitants des communes du secteur Est** (ex CC Save & Garonne).

■ Le coût ?

Il permet à tous ceux qui le souhaitent de venir au chef lieu de canton pour faire des démarches administratives, des courses ... ou de retrouver des amis, pour le prix d'un ticket de bus **1:€** même prix pour un aller simple ou un aller-retour).

Le service de TAD vient compléter une offre de transport déjà présente sur notre territoire : les lignes Arc-en-ciel du Département de la Haute-Garonne. Pour connaître celles qui passent près de chez vous, consultez le site : www.haute-garonne.fr [2]

URL source: <https://www.hautstolosans.fr/transport-a-la-demande>

Liens:

[1] <http://www.hautstolosans.fr/transport-a-la-demande>

[2] <http://www.haute-garonne.fr>